

Questions diverses

Le traitement nécessite-t-il un régime ?

Un régime pauvre en sucre et en sel est préconisé pendant la durée du traitement et plus parfois suivant les habitudes des neurologues.
Référez-vous à ce que préconise votre neurologue.

Peut-on continuer son traitement habituel pendant le traitement corticoïde ?

Si vous avez un traitement de fond pour votre sclérose en plaques, il n'y a pas de raison de l'arrêter pendant la durée du traitement corticoïde.

Peut-on continuer ses activités ?

Lors d'une poussée de SEP, il est conseillé de se reposer, le repos aidant à une récupération plus rapide. Il est donc préférable de ne pas travailler pendant la durée du traitement. Le temps d'arrêt de travail est à discuter avec votre neurologue en fonction de l'intensité de la poussée et la nature de votre activité professionnelle.



POUR LE PATIENT

PRESCRIPTION DE CORTICOIDES A DOMICILE

EN CAS DE POUSSEE DE SCLEROSE EN PLAQUES



Qu'est-ce qu'une poussée ?

Une poussée se caractérise par l'apparition ou la réapparition de signes neurologiques ou par l'aggravation de signes neurologiques préexistants, en l'absence de fièvre et persistant depuis au moins 24 heures.

Comment traiter la poussée ?

Le traitement de référence était l'administration par voie intraveineuse de corticoïdes à forte dose (1 gramme/jour) pendant 3 à 5 jours suivant l'intensité de la poussée. Le réseau SEP -Bretagne a été l'initiateur d'un essai thérapeutique national permettant de valider le traitement des poussées par voie orale. En effet, l'étude COPOUSEP a démontré l'absence d'infériorité de la voie orale par rapport à la voie intraveineuse (à la dose habituelle d'1 gramme de méthylprednisolone). Pour cette raison votre neurologue vous a prescrit des corticoïdes en comprimés

Ce traitement permet de diminuer la durée et l'intensité de la poussée.

Pourquoi un traitement oral à domicile ?

La réalisation d'un traitement à domicile permet :

- De limiter la fatigue en limitant les déplacements
- De moins perturber la vie quotidienne
- De limiter le coût du traitement

Quel bilan est recommandé avant le début du traitement ?

- Une prise de sang
- Une bandelette urinaire
- Un électrocardiogramme

Quelles précautions doivent être prises à domicile ?

- Prendre le traitement le matin au cours du repas
- Se reposer
- Il est recommandé de ne pas travailler pendant la durée du traitement
- Respecter un régime pauvre en sucre et en sel pendant la durée préconisée par votre neurologue
- Etre impliqué dans le traitement : savoir effectuer une auto-surveillance et respecter les prescriptions
- Dans la mesure du possible ne pas être seul(e) toute la journée

Quelle surveillance ?

- Remplir chaque jour le document sur la tolérance au traitement
- Consulter son médecin traitant systématiquement le 2^{ème} ou le 3^{ème} jour en amenant

Le document de surveillance rempli et le courrier remis par le neurologue

- Consulter son médecin traitant en cas d'effet secondaire inhabituel

Quels sont les effets secondaires possibles ?

Insomnie

Les corticoïdes peuvent être responsables d'insomnie, d'excitation, de confusion. Il est donc préférable de prendre les comprimés le matin au cours du petit déjeuner. Ces symptômes disparaissent à l'arrêt du traitement. Un somnifère peut vous être prescrit par votre médecin.

Fatigue

Une fatigue peut aussi survenir au décours de la cure qu'il convient de respecter en se reposant et limitant ses activités

Hypertension artérielle

Votre tension peut augmenter à cause du traitement. Elle sera contrôlée par votre médecin ; si durant le traitement vous ressentez des maux de tête inhabituels, des vertiges, nous vous conseillons de consulter votre médecin traitant.

Il est recommandé de suivre un régime peu salé pendant la durée préconisée par votre neurologue.

Palpitations

Les corticoïdes donnent fréquemment et de façon bénigne des palpitations ; cependant en cas de palpitations prolongées et s'accompagnant de sensation d'oppression, de douleurs, il est recommandé de consulter votre médecin traitant.

Hypokaliémie

Le taux de potassium dans le sang peut diminuer. Votre neurologue peut vous prescrire un médicament contenant du potassium pour prévenir cette baisse ; cela dépendra de votre prise de sang initiale.

Brûlures gastriques

Vous pouvez ressentir des brûlures d'estomac. Dans ce cas, votre neurologue ou votre médecin traitant peut vous prescrire un médicament adapté (protecteur gastrique). N'hésitez pas à signaler en cas d'antécédents d'ulcère, gastrite ou douleurs d'estomac.

Hyperglycémie

Votre taux de sucre dans le sang peut augmenter. Il est recommandé de suivre un régime peu sucré pendant la durée préconisée par votre neurologue.

Risque infectieux

Les corticoïdes peuvent favoriser l'apparition d'infections.
En cas de fièvre (>38°), de brûlures urinaires, contacter rapidement le médecin traitant.

Autres

Sensation de goût métallique dans la bouche.
Sensation de rougeur et de chaleur du visage.